BULLETIN

69695

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE

DE MÉDECINE,

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. **FRÉD. DUBOIS**, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL,
ET **GIBERT**, SECRÉTAIRE ANNUEL.

TOME XVII.

SEIZIÈME ANNÉE.

A PARIS,

CHEZ J.-B. BAILLIÈRE,

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE,
RUE HAUTEFEUILLE, 19.

A LONDRES, CHEZ H. BAILLIÈRE, 219, REGENT-STREET.

A NEW-YORK, CHEZ H. BAILLIÈRE, 290, BROADWAY.

A MADRID, CHEZ C. BAILLY-BAILLIÈRE, CALLE DEL PRINCIPE, 11.

1851—1852.

geait paternellement à aller se reposer et à ménager sa santé. Une heure à peine s'était écoulée, et cet homme si vivant et si animé n'était plus qu'un cadavre !

A peine avait-il eu le temps de proférer ces dernières paroles : « *Mon Dieu, ayez pitié de moi !* » et il succombait, dit-on, à une apoplexie pulmonaire.

La mort subite, messieurs, est souvent un châtiment et un châtiment terrible! Un chrétien doit toujours la redouter, et l'une de ses prières les plus habituelles et les plus ferventes est de demander à Dieu d'en être préservé lui et ses proches... Mais ne peut-on pas admettre aussi, sans trop de témérité, que dans quelques cas elle est une récompense, et que pour Récamier elle n'a été que le digne couronnement d'une vie toute remplie de bonnes œuvres... *Ainsi soit-il!*

—

RAPPORT.

Recherches et observations sur le mal de vers *ou* mal de bassine, *éruption* vésico-pustuleuse *qui attaque exclusivement les fileuses de cocons de vers à soie*, par le docteur POTTON, médecin de l'hospice de l'Antiquaille, à Lyon, etc. (*Commissaires :* MM. Robinet, Villermé et Patissier, *rapporteur*).

Avec cette épigraphe : Quod vidi scripsi.

Dans son précieux ouvrage intitulé : *De morbis artificum diatriba*, publié à Padoue, en 1713, Ramazzini fait judicieusement observer que, dans un seul pays, tous les arts ne sont point mis en pratique, et que chaque lieu a les siens propres, qui peuvent donner naissance à différentes maladies. Le mémoire de M. Potton fournit une nouvelle preuve de cette vérité; chacun sait, en effet, que c'est particulièrement dans le midi de la France que l'on se livre à l'éducation des vers à soie, et que Lyon est un des principaux centres de cette industrie. Les médecins de cette grande cité sont par conséquent bien placés pour connaître et étudier les affections morbides qui résultent des diverses préparations

que les ouvriers font subir à la soie, avant de la mettre en œuvre et de la convertir en ces merveilleux tissus qui ont excité l'admiration du grand jury européen, à l'exposition de Londres. On a seulement lieu d'être surpris que le genre de lésion qui fait l'objet du travail de notre confrère de Lyon n'ait pas été signalé depuis plusieurs années par les observateurs, qui probablement l'ont négligé, à cause de son peu de gravité. Cependant les maladies, même légères, qui condamnent au chômage les artisans, dont le travail journalier est nécessaire au soutien de leur vie et de celle de leur famille, méritent toute la sollicitude du médecin philanthrope. Ce motif louable a sans aucun doute guidé le docteur Potton dans la composition du mémoire qu'il a adressé à l'Académie, et dont vous avez chargé MM. Robinet, Villermé et moi de vous rendre compte. Nous venons accomplir cette mission.

Passant sous silence les affections pathologiques que peuvent déterminer chez les fileuses de cocons leur profession sédentaire, leur position forcée durant le travail, leur application constamment soutenue, leur exposition incessante à la chaleur, à des émanations de substances organiques plus ou moins putrides, M. Potton ne s'occupe dans son mémoire que d'une maladie spéciale, d'*une éruption vésiculo-pustuleuse* qui se manifeste sur les doigts, sur le dos et dans la paume de la main, *uniquement* chez les femmes qui se livrent à la filature de la soie. Cette affection particulière est connue dans les fabriques sous les noms de *mal de vers*, *mal de bassine*, que l'auteur lui conserve. C'est dans une fabrique aux portes de Lyon, à Villeurbaune, que ce médecin a eu la facilité d'étudier cette maladie spéciale et de réunir des observations individuelles, d'autant plus nombreuses qu'il existe un mouvement fréquent dans le personnel de l'atelier.

Pour se rendre compte de la cause et du développement de cette maladie, il faut savoir que, pour opérer la filature de la soie, les ouvrières sont assises auprès d'une bassine remplie d'eau chaude, et qu'elles s'appliquent à dérouler et à réunir les fils provenant de cocons détrempés et ramollis qui

surnagent au liquide. « Suivant l'ancien système, dit M. Potton, dans toutes les petites filatures où l'on n'utilise que les récoltes locales, où l'on n'emploie que les cocons de l'année, en conséquence récemment étouffés, la manipulation détermine rarement des accidents de quelque importance. On observe seulement qu'en général, et surtout au début des opérations, l'extrémité des doigts plongée incessamment dans la bassine, blanchit, se gonfle, se ramollit sous l'influence de la chaleur humide ; l'épiderme des dernières phalanges se soulève, des phlyctènes se manifestent, quelques fissures ou crevasses apparaissent ; le degré le plus grave de cette lésion est marqué par la formation de petits abcès circonscrits sur les côtés des ongles ou au bout des doigts. Il est rare que ce mal, bien que parfois il soit de longue durée, force de suspendre le travail. Les lotions astringentes ou résolutives faites durant la nuit suffisent pour la guérir (1). Les doigts s'accoutument à l'impression qui a déterminé cette lésion passagère, qui se reproduit si l'ouvrière, ayant cessé de filer durant un temps plus ou moins long, reprend de nouveau le métier ; mais les choses ne se passent pas d'une manière aussi bénigne dans les grandes filatures entretenues par les cocons anciens, simples ou doubles, conservés pour alimenter les fabriques pendant toute l'année. Le travail, dès lors, entraîne des suites beaucoup plus douloureuses pour les ouvrières, occasionne une série de phénomènes pathologiques susceptibles de nécessiter l'intervention du médecin.

» Lorsqu'une femme s'adonne sans interruption à la filature des cocons, travaille régulièrement la journée entière, elle voit constamment, au bout d'une semaine environ, de deux au plus, se produire sur les mains, et de préférence sur la main droite, la maladie non pas très grave, mais sou-

(1) Le meilleur moyen que les ouvrières aient de se soustraire à cette légère affection, est, m'a-t-on dit, de mettre fréquemment les doigts dans du vin rouge foncé en couleur et froid. Chaque dévideuse, au reste, a de l'eau froide à côté de sa bassine. (*Note de M. Villermé.*)

vent très douloureuse, qui a reçu le nom de *mal de bassine.*

» Les symptômes déjà énumérés, conséquences du ramollissement des doigts dans l'eau bouillante, ne sauraient être confondus avec lui. En effet, les lésions élémentaires sont différentes pour le siége, pour la forme, pour les caractères. Dans le premier cas, c'est l'extrémité libre des doigts qui souffre; dans le second, au contraire, c'est à leur naissance, c'est dans l'intervalle des doigts, entre la première et la deuxième phalange, quelquefois même sur le dos et dans les plis de la main, que l'*éruption vésiculo-pustuleuse* débute. Une démangeaison, n'ayant d'abord rien de pénible, se fait sentir, une teinte érythémateuse l'accompagne; bientôt la rougeur devient plus forte, elle est semblable à celle de l'érysipèle, plus marquée entre les doigts; l'extension ou la pression la dissipent momentanément. Le gonflement ne tarde pas à se produire, il augmente avec la douleur, qui devient cuisante; la chaleur est âcre, exagérée; la peau se couvre de marbrures, de plaques brunâtres; l'épiderme se soulève. On voit surgir d'abord une éruption miliaire; de petites vésicules qui s'accroissent, se remplissent d'un liquide clair et transparent, qui se trouble ensuite, s'épaissit et devient visqueux. Ces vésicules, dont j'ai indiqué la place la plus fréquente, sont régulières, presque toujours arrondies; leur volume, leur proéminence varient; tantôt elles sont très nombreuses, tantôt trois ou quatre seulement recouvrent les points d'élection: ce sont de véritables bulles. Tous les mouvements deviennent pénibles; ils ont pour résultat, dès le troisième ou quatrième jour, si les ouvrières, malgré un profond sentiment d'engourdissement et de gêne, continuent leur travail, de faire crever les vésicules; la sérosité s'échappe, et un soulagement momentané, quelquefois permanent, se manifeste. Dans ce dernier cas, la maladie borne là les lésions qu'elle détermine, les symptômes s'amendent avec rapidité, l'inflammation et la douleur cessent à l'instant; après sept ou huit jours, il ne reste aucune trace du mal, autre que celle laissée par l'exfoliation de l'épiderme.

» Mais, en général, ce n'est pas ainsi et d'emblée que ces

premiers désordres se dissipent. Une deuxième période s'annonce, des symptômes nouveaux plus sérieux la révèlent: ou bien les vésicules subissent une véritable transformation, prennent le caractère de pustules; ou bien dans l'intervalle, entre les boutons vésiculo-pustuleux dès l'origine, de franches pustules se montrent : c'est un liquide purulent qui suinte à la surface du corps muqueux enflammé, et qui soulève l'épiderme. Ces pustules offrent d'habitude les dimensions des boutons de vaccine, elles ne sont pas ombiliquées; deux parfois se réunissent en une seule; elles peuvent s'étendre sur tous les doigts, mais c'est surtout entre le médius, l'indicateur et le pouce de la main droite, qu'elles sont disséminées. Elles se répandent aussi sur le dos et dans l'intérieur de la main ; tout exercice de cet organe occasionne des souffrances très aiguës ; il est impossible de plier complétement les doigts. Si aucune cause ne vient troubler l'éruption dans sa marche naturelle, elle arrive à son apogée du cinquième au sixième jour de sa naissance; mais il est rare qu'elle suive ce cours prompt et régulier. Si, par un effort quelconque, par un traitement intempestif, les pustules s'ouvrent d'une manière prématurée et artificielle, la maladie, ordinairement, n'est pas guérie, il surgit d'autres boutons supplémentaires qui prolongent la durée de tous les accidents; mais lorsque les pustules sont arrivées à terme, avant même que le pus soit évacué ou desséché, toutes les souffrances cessent. Les fileuses, dès ce moment, s'exposent aux causes premières déterminantes, bien que le derme soit à nu, les surfaces ulcérées et tuméfiées; les douleurs prurigineuses, la sensation de brûlure, la chaleur excessive qui l'accompagne, ont cessé d'une manière brusque et comme par enchantement; la main est loin d'être revenue à son état normal, et cependant les fileuses, ne souffrant plus, n'ont pas hésité de reprendre leur ouvrage. Tel est l'ensemble des phénomènes que je nomme le *second degré*, la *seconde période* du mal de bassine; il dure de quinze à dix-sept jours. Je parle ici de toute la durée de la maladie depuis l'invasion, et non pas seulement, comme on le fait dans les fabriques, du

temps pendant lequel le chômage est forcé. Heureusement l'interruption dans la filature est beaucoup plus courte.

» Le *mal de vers*, chez certains sujets, dans quelques circonstances, revêt des formes plus fâcheuses. Ainsi, parfois, dès que les pustules se développent, sans qu'elles soient confluentes, l'inflammation pénètre plus profondément, toute la peau est altérée dans les points compromis et alentour; le tissu cellulaire sous-cutané est envahi; le gonflement devient énorme; les doigts, la main, sont déformés; une tuméfaction œdémateuse se prolonge au poignet, à l'avant-bras, au bras lui-même; ses vaisseaux lymphatiques, les ganglions, les glandes de l'aisselle, s'engorgent et s'endolorissent. Dès le cinquième ou le sixième jour, on voit apparaître de petits phlegmons arrondis, circonscrits, pour l'ordinaire situés sous les pustules; la peau est violacée, la fluctuation manifeste; la fièvre locale que les malades accusent, comme dans le panaris, est ardente. Les symptômes généraux éclatent: il y a des frissons, des maux de tête, de l'insomnie, du dégoût, des envies de vomir; en un mot, les fonctions, soit du système circulatoire, soit du système digestif, sont troublées; les accidents sympathiques se développent. Deux faits méritent d'être notés : je n'ai jamais vu la maladie locale, même à son plus haut degré, attaquer les ongles et l'extrémité des doigts, ni l'inflammation gagner à l'intérieur la gaîne tendineuse et les tendons eux-mêmes. Cependant, au premier aspect, la main semble gravement compromise; pour me servir de l'expression des fileuses, on dirait qu'elle est menacée de *pourrir en entier*. Du huitième au dixième jour, l'érosion de la peau donne issue au pus sous-jacent, soit par les pustules, soit à proximité, dans un autre point. Dès cet instant, la scène change : un bien-être immédiat se produit, la phlogose se dissipe avec promptitude, comme dans le second degré. Après dix-huit ou vingt jours au *maximum*, la guérison est parfaite, il ne reste pour toute trace qu'un peu de rougeur; on ne reconnaît que de très petites cicatrices sans signes particuliers. Les ouvrières sont rentrées à l'atelier depuis huit ou dix jours, elles tra-

vaillent presque sans souffrance. Telle est la marche la plus fréquente, tels sont les symptômes principaux du *mal de bassine;* il se présente, comme on vient de le voir, sous trois formes principales, distinctes, ou plutôt sous trois degrés différents d'intensité. Cette affection est toujours aiguë; elle ne laisse jamais après elle d'altération chronique; elle se montre également dans toutes les saisons. Un de ses traits les plus dignes de remarque est le suivant : sauf quelques exceptions, lorsqu'une ouvrière a été atteinte, elle peut, en quelque sorte, espérer d'exercer ensuite sa profession, sans avoir ultérieurement à redouter, sinon la maladie, du moins ses accidents les plus graves; il est presque permis de dire qu'il y a eu pour elle une sorte de *vaccination.* Si elle abandonne la filature pour ne la reprendre que longtemps après, il arrive bien encore qu'elle contracte derechef une éruption miliaire, vésiculeuse, mais sans phénomènes sérieux, sans lésions profondes; la maladie, en général, reste bénigne, au premier degré, ne nécessite plus le chômage. Les rechutes paraissent, en quelque sorte, se montrer en raison inverse de la gravité des accidents primitifs. » M. Potton a recherché si l'éruption *vésiculo-pustuleuse* dont il vient de tracer les caractères généraux et distinctifs était susceptible de se communiquer par inoculation; toutes les expériences ont été négatives : le pus inoculé n'a jamais déterminé d'éruption identique; il n'a occasionné que de petits boutons purulents, suite de la piqûre, de l'introduction d'un corps étranger sous l'épiderme. Les conditions d'un travail suivi sont nécessaires pour la production, pour l'apparition du mal.

Quelle est *sa cause?* D'après M. Potton, cette éruption doit exclusivement son origine à la présence du ver, à sa décomposition intime, à une première altération qui s'est faite lentement au sein même du cocon conservé dans les magasins. Cette altération puise une force nouvelle, une plus grande énergie dans l'action de l'eau chaude qui n'a pas eu le temps ou le pouvoir de détruire les émanations dégagées du corps de l'animal pendant la filature. Si, comme nous l'avons déjà

annoncé, on n'emploie que des cocons nouveaux étouffés seulement depuis peu, l'effet morbide n'apparaît pas; mais si les cocons sont anciens, s'ils ont été gardés une année et plus, on est presque certain de voir éclater l'éruption chez les ouvrières. Le *mal de bassine* était autrefois inconnu en Italie, dans le midi de la France, lorsqu'on filait six ou sept mois au plus; mais, depuis que pour alimenter les grands établissements où l'on file toute l'année, on fait des provisions, on conserve, on emploie les cocons de nos pays et même du Levant et de l'Asie, cette affection est devenue fréquente : les ouvrières reconnaissent tout de suite les provisions qui ont été formées à la longue; elles redoutent beaucoup la filature de ces cocons, surtout lorsqu'ils sont doubles. En effet, le *cocon double* ne se dévide pas avec la facilité de l'autre, ses brins sont enchevêtrés; l'ouvrière est obligée de le toucher, de le comprimer sans cesse et de l'enlever avant qu'il soit arrivé aux derniers fils; dans ce mouvement rapide elle écrase souvent les corps entre ses doigts; le détritus de l'animal se trouve en quelque façon exprimé contre les pores de la peau. Par ces manœuvres réitérées, on conçoit que si un *virus* existe, il est impossible que l'inoculation ne s'opère pas.

C'est donc dans les émanations qui s'échappent à l'instant de la filature des cocons anciens et doubles ; c'est donc dans une décomposition que le temps a fait subir progressivement au corps de l'animal qu'il faut placer l'origine du *mal de bassine*. Le manuel opératoire et l'eau chaude sont les causes intermédiaires, les éléments qui facilitent la puissance déterminante. La filature des cocons renfermant des *muscardines* peut à toutes les époques et impunément se pratiquer dans les ateliers ; elle ne détermine jamais l'éruption *vésiculo-pustuleuse*. Cette remarque a été faite dans les Cévennes, le Vivarais, aussi bien qu'à Lyon.

Le *mal de bassine* n'est pas une affection redoutable ; elle ne compromet jamais l'existence des organes frappés, et *à fortiori* la vie des malades. Mais doit-on compter pour rien les douleurs aiguës et l'ensemble des accidents cruels, quoique passagers, qu'éprouvent les fileuses lorsqu'elles sont ar-

rétées dans leurs exercices, ou seulement lorsqu'elles ne peuvent plus s'y livrer avec leur assiduité habituelle. Ajoutons que cette maladie devient une source de dommages, soit pour les ouvrières, soit pour le chef de l'établissement qui les emploie. Il est arrivé, il arrive par moments, suivant les circonstances, que, dans un atelier de vingt-cinq à trente ouvrières, cinq ou six d'entre elles peuvent être prises à la fois de l'éruption *vésiculo-pustuleuse*, et, par ce fait, être contraintes à un chômage absolu de quatre ou cinq jours au *minimum*. Il y a diminution instantanée du cinquième et même du quart de la production ; il y a dès lors pour le propriétaire, dont les frais généraux restent les mêmes, une perte sensible provenant de cette suspension de travail. Ces motifs sont bien suffisants pour porter attention à ce mal, pour chercher les moyens de le prévenir et de le soulager dans ses symptômes prédominants, essentiels.

M. Potton ne doute pas que si, dans l'opération de l'étouffage des cocons, on parvenait non pas simplement à tuer, mais encore à dessécher en entier, d'une manière immédiate, la chrysalide, on amoindrirait notablement, et peut-être même on préviendrait les conséquences dangereuses que sa décomposition détermine à l'époque de la filature ; mais un tel procédé n'est pas admissible, parce qu'il enlève à la soie une partie de ses propriétés et de ses qualités physiques. L'essor considérable qui a été imprimé, de nos jours, à cette branche industrielle ne permet plus de filer constamment des cocons frais ; les cocons récents et les anciens sont réunis *sans distinction* dans les magasins. Tous les essais pour modifier la nature de l'eau dans la bassine, pour atteindre et neutraliser les principes organiques, les dépouiller de leur virulence, ont échoué ; l'addition de toute substance acide ou alcaline nuit infailliblement au cocon. Est-il possible, sans diminuer la dextérité des mains, de les préserver par l'application de corps étrangers protecteurs? M. Potton a songé à utiliser le collodion ; mais il a été bien vite convaincu de son inutilité et de son impuissance. Les prophylactiques qui semblent le mieux réussir sont les bains locaux, les lotions fréquem-

ment répétées dans l'eau saturée d'alun, ou, mieux encore, de sulfate de cuivre ammoniacal. Comme il faut revenir sans cesse, plusieurs fois par jour, à ce moyen, il est bien peu d'ouvrières qui veuillent ou qui puissent s'y astreindre.

Si lorsque les premiers symptômes, la rougeur, le prurit, se manifestent, on fait immédiatement suspendre le travail, la miliaire, les vésicules, caractères du premier degré, ne se produisent pas ou avortent; mais ce n'est qu'un moment d'arrêt, qu'un retard; l'ouvrière voit les accidents renaître sitôt qu'elle rentre à la fabrique et qu'elle reprend assidûment son ouvrage : on peut dire qu'il est indispensable ou qu'elle subisse l'inoculation complète, ou qu'elle abandonne le métier. Cette condition est si bien connue des ouvrières, qu'elles se gardent de suspendre la filature, de faire aucun remède jusqu'au développement des pustules; cette conduite est rationnelle.

Mais la deuxième période, le deuxième degré de la maladie nécessite l'emploi de quelques moyens thérapeutiques dirigés en même temps contre l'inflammation et les vives souffrances qui l'accompagnent. Il importe de modérer les désordres locaux sans les supprimer trop brusquement, afin d'éviter leur retour. Ce qui prouve que le caractère de cette affection pustuleuse n'est point une inflammation ordinaire, c'est qu'à tous ses degrés les antiphlogistiques, les émollients, se montrent sans aucune efficacité sur les symptômes, et même loin d'arrêter cette inflammation aiguë, ils semblent parfois l'exaspérer; les pustules suivent constamment leur marche, malgré les moyens empruntés à cette méthode. Les topiques calmants, les narcotiques n'ont pas mieux réussi. Au contraire, pour faciliter la résolution en calmant les douleurs, et en permettant à la maladie de passer par ses phases naturelles, M. Potton a retiré des avantages incontestables des toniques légers, des bains dans les décoctions de plantes aromatiques, de feuilles de noyer, de ronces ou d'écorce de chêne; des manuluves dans le miel rosat étendu d'eau. Les corps gras, les préparations sulfureuses ou alcalines ont été plutôt nuisibles qu'avantageuses. Par l'emploi de ces pre-

miers moyens alternés ou combinés suivant les circonstances, on parvient à tempérer les accidents, à les maintenir à un degré tel que les ouvrières, pleines de confiance, préservées ainsi des phénomènes généraux les plus pénibles, résistent très bien, ne suspendent pas leur ouvrage un seul jour. Durant la nuit, elles ont soin de tenir sur les organes affectés les préparations prescrites, ou bien elles substituent avec avantage des solutions d'alun, de sulfate de fer, de sulfate de cuivre ammoniacal, de sulfate de zinc ; dans les fabriques de l'Ardèche, des Cévennes, un moyen réputé très efficace, très usité, consiste dans les lotions avec de l'urine et dans l'application de compresses trempées dans ce liquide.

Mais c'est surtout lorsque le chômage est inévitablement commandé par la violence du mal, lorsque tous les signes du troisième degré subsistent, que les bains, les fomentations avec les divers liquides indiqués plus haut sont indispensables. Les cataplasmes avec la camomille, le quinquina, le camphre procurent du soulagement ; le froid, qui calme dans la première période, est ici une cause, sinon de souffrances, du moins de leur prolongation. C'est seulement lorsque les pustules sont ouvertes que les pommades avec le tannin, l'alun, l'acétate de plomb deviennent utiles ; des cautérisations rapides, superficielles avec l'azotate d'argent sont encore, à cette époque, d'un précieux secours. Lorsque les petits dépôts sous-cutanés tardent à s'abcéder, lorsque l'œdème de la main et du bras est très prononcé, on active la résolution par les bains dans le vin aromatique très affaibli, dans la solution d'eau blanche laudanisée. Souvent les malades percent elles-mêmes avec une aiguille les abcès retardataires, et les cicatrices plus tard sont imperceptibles. Sous l'empire de ces divers moyens, on voit disparaître avec une extrême rapidité des désordres qui, quarante-huit heures auparavant, offraient le plus mauvais aspect. Le seul symptôme qui persiste pendant quelques jours, est une démangeaison assez vive : on la diminue par les bains et les lotions acidulées, des frictions sèches sur la main, sur le trajet des lymphatiques, des embrocations avec les huiles ; les bau-

mes légèrement excitants viennent activer la résolution.

« Afin de combattre les symptômes généraux, ajoute M. Potton, je n'ai jamais employé que les prescriptions indiquées dans les accidents analogues, c'est-à-dire les boissons acidulées, gazeuses, les laxatifs, les infusions aromatiques ou amères suivant la constitution individuelle des sujets, ou suivant les phénomènes prédominants. Ces divers remèdes, sans doute, sont loin de trouver leur application dans tous les cas ; s'ils ne sont pas indispensables pour la guérison, je puis assurer que, choisis et employés avec discernement, ils sont toujours utiles pour calmer les douleurs, abréger la durée du mal et favoriser la guérison. »

Vous avez probablement remarqué, messieurs, que c'est à la *spécificité* de l'inflammation vésiculo-pustuleuse à laquelle sont exposées les fileuses que M. Potton attribue la réussite du traitement tonique local ; sans contester l'influence de cette cause, vos commissaires ne sont pas éloignés de croire que la constitution débile, lymphatique, parfois scrofuleuse de ces travailleuses, n'est pas étrangère à ce succès. En effet, l'expérience a appris que la masse des ouvriers, principalement des femmes, occupés dans les fabriques à des travaux sédentaires, respirant habituellement un air vicié, rarement renouvelé, se nourrissant mal, supporte dans ses maladies plus difficilement le traitement antiphlogistique que les artisans dont les travaux s'exécutent à l'air libre. Cette remarque pratique, dont parfois on ne tient pas assez compte dans les hôpitaux, n'avait pas échappé à l'esprit observateur de Baillou et de Ramazzini.

Peut-être trouverez-vous, messieurs, que votre rapporteur a été prolixe ; mais son excuse est facile : voulant mettre l'Académie à même d'apprécier les caractères d'une maladie nouvelle, que l'on n'observe pas à Paris, vos commissaires se sont fait un devoir de vous en présenter une description détaillée et de vous faire connaître le traitement qui a le mieux réussi. Pour éclairer le jugement de la Compagnie, nous avons consulté tous les ouvrages anciens et modernes qui traitent des maladies des artisans, et

particulièrement de celles des ouvriers en soie ; nous avons compulsé les nombreux écrits publiés sur la sériculture, nous n'avons rien trouvé qui ait trait à la maladie dont nous venons d'esquisser l'histoire. Cependant la vérité nous commande de rappeler que les docteurs Vincens et Baumes, dans leur *Topographie médicale de Nîmes* (1), ont parlé de quelques affections propres aux fileuses de cocons ; que le docteur Boileau de Castelnau (2) s'est occupé des accidents des cardeurs de fleuret ; que l'un de vos commissaires, M. Villermé (3), dans son mémoire plein de recherches importantes sur la santé des ouvriers employés dans les fabriques de soie, de laine et de coton, se borne à constater l'insalubrité du tirage de la soie et le dénûment des femmes chargées de ce travail ; mais, dans ces ouvrages, le silence est absolu sur le mal que M. Potton a signalé dans son mémoire.

Si l'on passe en revue les éruptions diverses que certains métiers déterminent sur la peau des mains de ceux qui les exercent, on ne leur trouve aucune similitude avec le *mal de bassine*. Ainsi les ouvriers qui manipulent des substances âcres, qui s'exposent à l'ardeur du feu, au contact de vapeurs irritantes, contractent souvent des éruptions dartreuses. D'après Alibert (4), les cuisiniers sont particulièrement enclins à la dartre crustacée flavescente ; les pâtissiers, qui approchent toujours leurs mains du feu, ont à la surface du métacarpe des dartres squameuses insurmontables ; les boulangers sont principalement attaqués par la dartre furfuracée ; une sorte d'affection papuleuse des mains, dit notre collègue M. Gibert (5), est très fréquente chez les épiciers, parmi lesquels elle est désignée en Angleterre sous le nom

(1) *La topographie de la ville de Nîmes et de sa banlieue*, par MM. Jean César Vincens et Baumes ; in 4° de 588 pages. Nîmes, 1802,

(2) *Annales d'hygiène publique.* Paris, 1836, t. XV.

(3) *Annales d'hygiène*, 1839, t. XXI, p. 338.

(4) *Précis théorique et pratique sur les maladies de la peau ;* in-8. Paris, 1810, t. I, p. 332.

(5) *Manuel des maladies spéciales de la peau ;* in-12. Paris, 1834. p. 21.

de *gale des épiciers;* on remarque parfois aux mains des blanchisseuses, des teinturiers, des excoriations, des fluxions érythémateuses dues à l'eau de savon, de javelle, aux alcalis, aux acides; les *foulons*, occupés à dégraisser les draps, les laines, sont sujets à l'inflammation érysipélateuse des mains, avec phlyctènes ou petites vésicules; enfin les ouvriers dont les mains sont en contact journalier avec les peaux ou les poils des animaux privés de vie, tels que les mégissiers, les tanneurs, les criniers, les pelletiers, les plumassiers, les marchands de peaux de lapin, offrent souvent des ecthymas à la surface des doigts. Aucune de ces affections cutanées ne possède le cachet spécial de l'éruption vésiculo-pustuleuse des fileuses de cocons, sa durée fixe, déterminée, et sa marche toujours aiguë et rapide (1).

Vous le reconnaîtrez probablement avec nous, messieurs: en appelant l'attention des gens de l'art sur une maladie particulière aux fileuses de cocons, en donnant une description exacte de ce genre de lésion et en indiquant le meilleur mode de traitement pour la combattre, M. Potton a rendu service à la science et à l'humanité. Son mémoire, rédigé avec talent, est digne d'éloges (2).

(1) L'un de vos commissaires, M. Robinet, a pu observer sur lui-même une affection accidentelle, qui, sans offrir précisément d'analogie avec celle décrite par M. Potton, s'en rapproche cependant par la cause qui l'a déterminée. Cet honorable collègue donnait ses soins à la récolte des œufs de vers à soie dans un atelier où se trouvaient réunis un très grand nombre de papillons qui, en agitant leurs ailes, remplissaient l'atmosphère de la poussière blanche qui se détache de ces organes; au bout de quelques jours, il se manifesta sur la face, sur les lèvres, autour du nez, une éruption pustuleuse qui dura quelques semaines, et céda aux lotions sulfureuses. Du reste, notre collègue n'a vu se produire d'accidents semblables chez aucune des personnes de sa famille ou de sa maison qui le remplacent dans le travail assez pénible de la récolte des œufs de vers à soie.

(2) Les travaux scientifiques de cette espèce méritent d'être encouragés par l'Académie, parce que, de nos jours, à cette époque de progrès industriels, l'étude des maladies causées par l'exercice de diverses pro-

En conséquence, vos commissaires estiment qu'il y a lieu d'adresser à cet honorable confrère une lettre de remerciement pour son intéressante communication et de renvoyer son travail au comité de publication.

— M. GIBERT : Je rappellerai un fait curieux qui présente de l'analogie avec le sujet du mémoire de M. le docteur Potton. Lors du couronnement de la reine Victoria, on imprima en lettres d'or, c'est-à-dire à l'aide de caractères mouillés d'une solution de sel de cuivre, un journal anglais, *le Sun*. Tous les ouvriers qui y coopérèrent furent atteints aux mains d'éruptions papuleuses ou vésiculeuses qui nécessitèrent un repos de quelques jours. J'appellerai aussi l'attention des praticiens sur une éruption papuleuse spéciale qui donne, chaque été, lieu à des méprises fort singulières et qui se produit en ce moment même sur les personnes à peau fine et délicate qui vont s'asseoir dans les bois. Cette éruption très prurigineuse et qui se répand quelquefois sur des points très multipliés, est causée par un petit insecte que les chaleurs font éclore à la campagne.

fessions ne fixe pas suffisamment l'attention des médecins. On sait, en effet, que les nombreux changements qui, depuis Ramazzini, ont été apportés dans les procédés de beaucoup d'industries, ont modifié ou détruit les maladies inhérentes à quelques unes de ces industries; des perfectionnements introduits dans certains arts tendent à les rendre moins insalubres : on a, par exemple, trouvé le moyen de dorer les métaux sans mercure, et dès lors ont disparu, parmi les doreurs, les maladies qui résultaient pour eux de l'intoxication mercurielle; le blanc de zinc a été, dans la peinture, substitué à la céruse; par conséquent, plus de coliques saturnines, etc. Mais, par une triste compensation à ces heureux résultats, on a vu de nouvelles formes morbides se montrer sous l'influence de procédés artistiques nouveaux ou de nouvelles industries : par exemple, la gingivite, la stomatite et même la nécrose des os maxillaires, chez les fabricants d'allumettes phosphoriques; une maladie cutanée spéciale et un état fébrile chez les fabricants de sulfate de quinine; l'ulcération de la membrane muqueuse des fosses nasales, chez les ouvriers qui préparent le chromate de potasse, etc., faits que M. Chevallier a rappelés à l'Académie.

C'est un sujet d'études fort curieux pour le dermatologiste, que celui des éruptions de cause externe comparées aux affections dartreuses proprement dites, tant sous le rapport du diagnostic que sous le rapport de la marche et du traitement.

On peut y puiser, entre autres, une objection très sérieuse contre le prétendu progrès que quelques médecins ont voulu imprimer à la pathologie cutanée, en classant les espèces d'après l'altération *anatomique* supposée de telle ou telle partie élémentaire de la peau, telle que l'appareil papillaire, sudoripare, chromatogène, etc. J'ai démontré ailleurs que si les formes cliniques adoptées comme base de la classification anglaise étaient en effet, sous le rapport du diagnostic, le meilleur point de départ de la division en espèces, il n'en était plus de même de la lésion anatomique ainsi considérée isolément dans chacune des parties élémentaires dont la réunion forme le tissu complexe de la peau. J'ai surtout établi que ni l'une ni l'autre de ces considérations ne pouvaient conduire à des inductions relatives à la *nature* et à la *thérapeutique* des maladies de la peau. Les éruptions de cause externe peuvent revêtir accidentellement des formes analogues aux éruptions dartreuses et en diffèrent cependant beaucoup sous les deux rapports que je viens d'indiquer.

Mais je ne veux point insister ici sur de pareilles généralités, et je me hâte d'arriver à la thérapeutique proposée par l'auteur du mémoire. Il a cru trouver dans le succès des topiques astringents comparé à l'insuccès des émollients une preuve du caractère spécifique de l'éruption des fileuses. M. le rapporteur y a ajouté cette considération que l'état de débilitation des sujets pouvait concourir à ce résultat.

Mais je crois qu'il y a une explication plus vraie et plus générale du fait.

Tout le monde a pu vérifier que dans les inflammations superficielles de la peau, quelle qu'en soit la cause, les topiques émollients proprement dits entretiennent et aggravent la fluxion, la rougeur, le prurit, les exhalaisons et les sécrétions, tandis que les astringents et surtout les topiques

froids et sédatifs, ont les résultats les plus prompts et les plus avantageux. Il me suffira d'énoncer ce principe à l'appui duquel je pourrais citer un grand nombre d'observations très diverses.

D'ailleurs, je ne puis que m'associer aux éloges que M. le rapporteur a donnés au mémoire de notre confrère de Lyon ; remercier le rapporteur lui-même de la manière complète dont il a traité la question, et voter en faveur des conclusions du rapport.

— M. NACQUARD demande s'il n'y aurait pas lieu de soupçonner l'existence d'un acarus comme cause de l'éruption spéciale des fileuses.

— M. CHEVALLIER pense qu'on ne saurait apporter trop d'attention à l'étude des maladies résultant de certains travaux industriels. On ne connaissait pas, il y a quelques années, les maladies produites par la fabrication du sulfate de quinine, et surtout les accidents si graves auxquels donne lieu la fabrication du bi-chromate de plomb. Chez les ouvriers soumis à l'action de cette substance, la muqueuse de la cloison nasale s'ulcère et ne tarde pas à se perforer. L'usage du tabac empêche cette action corrosive. Ce sont là des faits intéressants et dont l'étude doit être encouragée.

— Les conclusions du rapport sont mises aux voix et adoptées.

—

LECTURES.

I. *Analyse de la vie*, par M. CASTEL.

Nous avons dépassé le milieu du XIX^e^ siècle et nous ne possédons point une analyse irréprochable des agents de la vie. Lorsque Galien donnait le jour à son précieux traité *De usu partium*, il ne prévoyait point, que vingt siècles plus tard, les attributions des divers éléments de l'organisme seraient usurpées par une abstraction, tantôt sous le nom d'archée,